

Le maire ne veut pas de colistier aux prochaines élections

Bureau tire le tapis sous les pieds d'Action Gatineau



PATRICK DUQUETTE
pduquette@ledroit.com

Le maire Marc Bureau a pris l'opposition de vitesse hier en demandant un vote sur le principe du colistier à Gatineau.

À l'approche des élections municipales, le maire a voulu dissiper une bonne fois pour toutes la confusion dans ce dossier. Le conseil municipal est donc passé au vote hier. Les élus municipaux ont rejeté massivement l'idée d'un colistier, à l'exception des 4 membres présents du parti Action Gatineau.

Satisfait de sa victoire, le maire Bureau a l'intention de faire parvenir le résultat du vote au ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault. «Pour moi, le dossier est clos», a-t-il conclu, visiblement heureux de tourner cette page controversée.

M. Bureau en a profité pour clarifier sa propre position sur la question. «On laissait entendre depuis quelques semaines que le maire était pour les partis politiques et c'est absolument



ETIENNE RANGER, Archives LeDroit

«Pour moi, le dossier est clos», a affirmé le maire, hier, après le vote.

faux. Je suis contre les colistiers à Gatineau», a-t-il réitéré.

En vigueur à Montréal et à Québec, un système de colistier permet au chef d'un parti politique de se présenter à la fois comme maire et, conjointement avec un colistier, comme conseiller dans un quartier. Cette double candidature permet au chef d'un parti de siéger au conseil municipal même s'il

est défait à la mairie. Au Québec, ce sont les villes qui décident d'adopter un système de colistier ou pas.

Comme plusieurs membres du conseil municipal, le maire Bureau a laissé entendre que la possibilité de se présenter avec un colistier favorisait injustement les candidats des partis politiques aux dépens des indépendants.

M. Bureau est tellement allergique au principe que même si Québec imposait des colistiers aux villes, il ne se prévaudrait pas de ce privilège. Il ne veut rien savoir d'un chef de l'opposition. «Là, on aurait une personne qui viendrait s'opposer systématiquement à tous les dossiers, à toute la vision que le conseil municipal aura. Il va chercher à se faire du capital politique et

à faire avancer la cause de son propre parti», a-t-il dit.

Action Gatineau ne baisse pas les bras

Mais pour le chef d'Action Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, il est tout à fait normal qu'un parti d'opposition cherche à renforcer ses assises. Le problème avec la loi actuelle, c'est que la décision de permettre des colistiers revient précisément à ceux qui n'ont pas intérêt à avoir une opposition forte devant eux. «Ce n'est pas pour rien qu'il n'y a pas de colistiers au Québec. C'est parce que le maire en place et ceux qui les appuient n'en veulent pas. Ils ne veulent pas renforcer l'opposition», a-t-il laissé tomber.

Au lieu de revenir aux villes, la décision de permettre les colistiers devrait être la prérogative du gouvernement du Québec, avance M. Pedneaud-Jobin. Il est d'ailleurs convaincu que le résultat du vote d'hier l'aidera dans ses démarches pour faire changer la loi auprès du ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault. «On a un outil de plus pour aller à Québec et dire au ministre : si on laisse cette décision entre les mains du groupe au pouvoir, il n'y aura pas de colistier.»

ATMOSPHÈRE